

## Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

### Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	17 <sup>ème</sup>
Nom de site	9_MOREAS_75017	Numéro	75117_022_06
Adresse du site	9, rue Jean Moréas	Hauteur	R + 8 (27,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris Habitat	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G) Un autre opérateur présent sur le site (0°, 120° et 240°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	15/10/2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	05/10/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	05/11/2021

### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 10°, 120° et 260°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	R + 8 (25,50 m)
Estimation	3G/4G/5G : 10° <5V/m ; 120° <4V/m ; 260° <3V/m 5G : 10° <4V/m ; 120° <3V/m ; 260° <3V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	30,55 m pour les antennes à faisceau fixe 31,60 m pour les antennes à faisceau orientable		

### Incidence visuelle

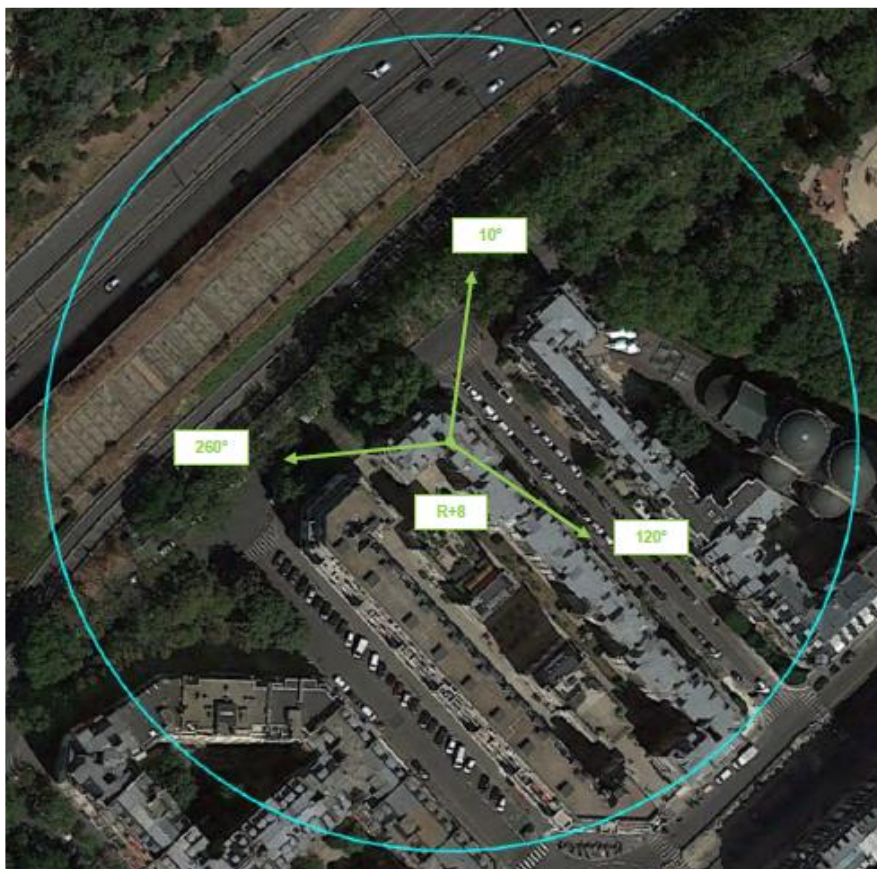
Description des antennes	Seule la toiture est modifiée, des antennes seront installées sur trois mâts à nu.
Intégration antennaire	Les antennes sont en résine polyester de teinte gris clair type RAL 7035. Les antennes seront installées en retrait de la façade afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont maintenus de taille réduite et de couleur grise, et restent invisibles depuis la rue.

**Date :**

### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers  
dans un rayon de 100m autour des antennes**



AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100 M AUTOUR DES ANTENNES

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles  
dans un rayon de 25m autour des antennes**



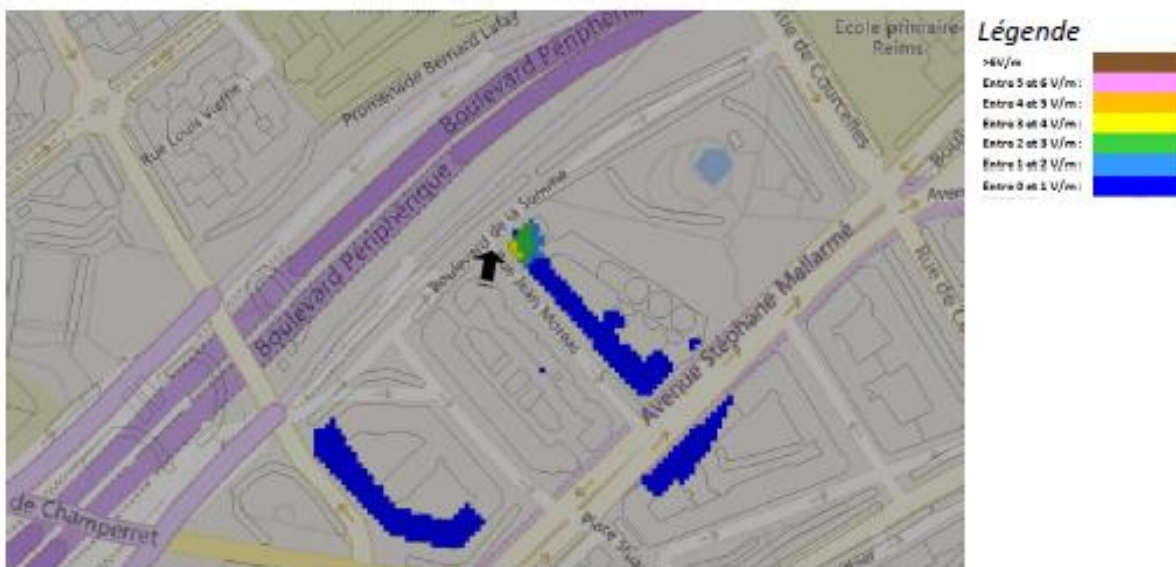
**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe**

	Azimut 10°	Azimut 120°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	28.5 m	25.5 m	25.5 m

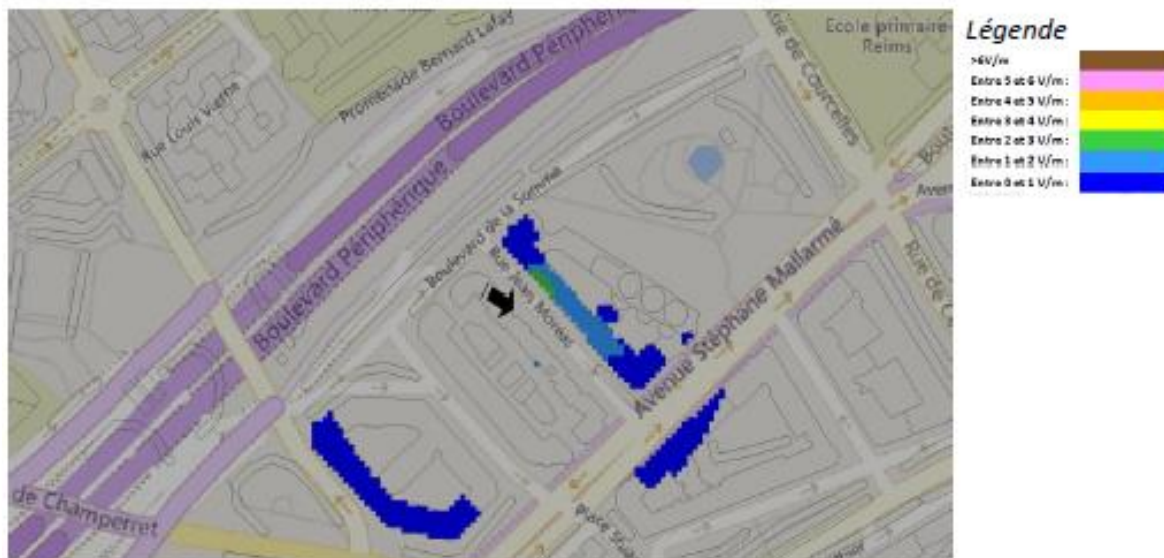
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

**Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable**

*Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .*



*Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .*



Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 260°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



	Azimut 10°	Azimut 120°	Azimut 260°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	28.5 m	28.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :

Etat du projet :



Les antennes ne sont pas visibles depuis ce point de vue

**Vue des Azimuts**

**Azimut 10°**



**Azimut 120°**



**Azimut 260°**

